



Votre mairie vous informe **SEPTEMBRE 2007**

Le mot du Maire

L'été se termine gentiment et le nouvel Exécutif de la commune n'a pas chômé durant ces 100 premiers jours.

Les travaux de réfection de la toiture de l'école de Menuiserie ont pris du retard suite aux mauvaises conditions météorologiques de ces 2 mois d'été. La construction du nouveau Centre Sportif intercommunal de Bellevue et Genthod va démarrer durant la deuxième quinzaine de septembre.

La rentrée scolaire s'est extrêmement bien déroulée. Une classe supplémentaire a été ouverte et 280 élèves sont prêts à commencer une année riche en enseignement.

Suite à l'engagement de Madame Véronique BARBEY en tant que responsable technique, et d'une apprentie, une réorganisation de notre secrétariat et une nouvelle répartition des tâches de notre personnel administratif ont été mises en place.

Un des changements importants qui touche de près tous les Bellevistes concerne les horaires d'ouverture de la Mairie, soit :

Nouvel horaire

Lundi :	13h30 – 16h30
Mardi :	13h30 – 16h30
Mercredi :	9h00 – 13h00
Jeudi :	13h30 – 19h00
Vendredi :	Fermé toute la journée

Comme vous pouvez le constater, les modifications portent sur une ouverture de la réception tous les mercredis matins jusqu'à 13h00 en lieu et place des après-midi, ainsi que la fermeture de celle-ci les vendredis suite à l'essai concluant durant l'été.

L'Exécutif, très soucieux de la bonne marche tant de la gestion des affaires communales que de son administration, remercie tous les Bellevistes pour leur compréhension.

Daniel FABBI

Population

L'Office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 2'865 habitants à fin juillet 2007.

Mérite belleviste

Afin d'éviter tout oubli fâcheux dans l'attribution du mérite belleviste, l'Exécutif de la commune de Bellevue sollicite votre aide pour recenser les personnes qui se sont distinguées dans une activité culturelle ou une compétition sportive.

Elle remercie par avance les personnes qui prendront la peine de communiquer au secrétariat de la mairie, avant le 15 octobre 2007, les noms des éventuels concernés avec la justification du mérite.



Prix bellevistes 2007

Chaque année, la commune de Bellevue offre un prix à l'élève ayant obtenu la meilleure note de maturité (minimum 4,5) à l'Ecole de Commerce André-Chavanne, à l'Ecole de Culture Générale ainsi qu'au Collège Sismondi.

Les lauréats sont :

Mademoiselle Mélanie MILONE fréquentant le Collège Sismondi.

Monsieur Laroslav GAPONENKO de l'Ecole de commerce André-Chavanne.

Mademoiselle Rebecca BALESTRA de l'Ecole de Culture Générale (ECG).

Nous leur présentons nos plus vives félicitations !

Travaux en cours sur la commune

Nous informons les habitants de la commune que le canton a entamé des travaux forestiers dans la zone humide « **des Bois d'Avault** ». La 1^{ère} étape concerne l'abattage d'arbres dans la forêt jusqu'à mi-septembre avec pour incidence la fermeture possible du cheminement lors des interventions.

Une deuxième étape pour des travaux à la lisière du bois suivra.

Plan de gestion des Bois d'Avault - Travaux d'aménagement

Depuis 2005, la réserve naturelle des Bois d'Avault fait l'objet d'un plan de gestion visant à améliorer les valeurs écologiques de la réserve. Cette gestion s'accompagne de différentes mesures d'aménagement et entretien.

Les Bois d'Avault renferment un milieu devenu particulièrement rare à Genève et en Suisse : la forêt marécageuse.

L'état de conservation de cette forêt inondable n'est malheureusement pas idéal et est menacé par la propagation des saules et l'assèchement des milieux inondés.

Objectifs

Les travaux menés permettront le maintien et l'expansion de la forêt marécageuse, avec notamment :

- La réduction de la saulaie marécageuse
- L'expansion des zones ouvertes humides
- Un étagement de la lisière nord-ouest

Les travaux concernant « **Le centre sportif de la Vigne Blanche** », conçu en partenariat entre les communes de Genthod et Bellevue, commenceront au mois de septembre.

Le giratoire route de Valavran intersection route de Collex va faire l'objet d'un aménagement destiné à améliorer la sécurité des piétons. En effet, un trottoir va être créé à cet emplacement en collaboration avec l'Etat et les communes de Genthod et Bellevue.

Le début des travaux concernant la réalisation cantonale du Parking « **P+R** » (50 places) de la Gare des Tuileries est fixé au mercredi 12 septembre 2007.

Personnel

Le 3 juillet dernier, l'Exécutif de la commune de Bellevue a décidé de confirmer l'engagement de Madame Véronique BARBEY-DEMARTIN après une période d'essai de trois mois. Engagée en qualité de Responsable technique, elle supervise le service de la voirie et des espaces-verts et a pour charge de suivre tous les chantiers de la commune (bâtiments, génie-civil, réseaux). Architecte universitaire et commerciale de formation, elle a su s'intégrer parfaitement. Les autorités communales lui formulent leurs souhaits de bienvenue et beaucoup de succès pour ses tâches futures.

Notre apprentie Mademoiselle Ludivine BUQUET avait été engagée par la commune de Bellevue du 1^{er} septembre 2004 au 31 août 2007. Elle a passé cette année ses examens avec succès, nous lui souhaitons un bel avenir professionnel.

Mademoiselle Nawel DJILANI qui réside sur la commune et qui a été engagée en tant qu'apprentie lui a succédé. Nous lui souhaitons la bienvenue et des années riches d'enseignements.

Nous remercions nos dix jeunes d'été qui se sont succédés dans les divers services de la commune à notre entière satisfaction. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs études et plein de succès.

Rappelons que la commune est une entreprise formatrice depuis l'année 2002. Elle a déjà offert deux places d'apprentissage d'employé de commerce en administration publique et un stage de maturité professionnelle. Toutes ces formations se sont terminées avec succès.



INFO SECURITE MUNICIPALE – AVIS IMPORTANT

Pensez aux enfants!

La nouvelle année scolaire commence. Pour beaucoup d'enfants cela signifie également un nouveau chemin pour se rendre à l'école, à pied ou à vélo.

Conseils pour les conducteurs

- o Attention particulière près des écoles.
- o Réduire la vitesse, être prêt à freiner.
- o Faire attention aux enfants à vélo.
- o S'arrêter complètement aux passages pour piétons. Les enfants apprennent à traverser une fois que la voiture est arrêtée.
- o Adopter un comportement correct que ce soit en voiture ou à pied. Les enfants copient!



Conseils pour les parents

- o Adopter un comportement correct que ce soit en voiture ou à pied. Les enfants copient!
- o Habiller l'enfant pour qu'il soit bien visible. S'il a reçu un boudrier rétro réfléchissant, insister pour qu'il le porte.
- o Accompagner l'enfant plusieurs fois. L'attendre directement à la sortie de l'école.
- o Ne laisser aller l'enfant à l'école à vélo que s'il le maîtrise bien et que si l'école le permet. Et toujours avec un casque!
- o Montrer l'exemple! Les enfants copient!

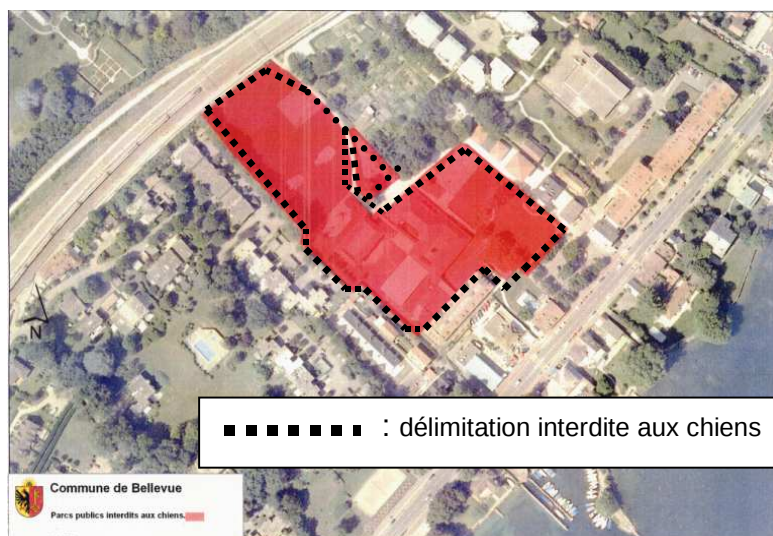
Rentrée scolaire!
Pensez aux enfants!



RAPPEL :

- Utilisez le parking GITANA (le parking est gratuit pendant 30 minutes pour vous permettre d'accompagner vos enfants à l'école en toute tranquillité).
- Durant les heures scolaires, l'accès aux préaux et aux infrastructures de l'école est INTERDIT à toutes personnes n'en faisant pas partie.
- L'accès au préau couvert est strictement interdit en dehors des heures scolaires, sauf aux personnes munies d'une autorisation de la mairie.
- Les chiens sont interdits dans l'enceinte de l'école ainsi que sur ses aires de jeux et ses terrains de sport.

Voici le panneau d'interdiction installé dans notre commune ainsi que la délimitation interdite aux chiens :



L'Ambroisie

Ennemie publique numéro un, elle provoque des allergies respiratoires difficiles à soigner et à désensibiliser, conduisant souvent à des crises d'asthme. Ses pollens sont actifs de mi-août à octobre. L'ambroisie se propage par le transport de terre ou de graviers, la dispersion des semences par les machines agricoles, par les outils ou dans les sachets de graines pour oiseaux.

Pour lutter contre ce fléau, il faut chercher les pousses entre juin et août, en particulier là où de la nourriture pour oiseaux a été répandue. Il faut arracher les plantes et les racines avec des gants et, pendant la floraison (mi-août), un masque respiratoire est recommandé. Les plantes arrachées sont déposées avec les ordures ménagères. La plante ne doit pas être coupée à la base car elle développera de nouvelles branches. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet suivant : <http://sea.ne.ch/neophyt-ambel-determination.htm>



Tranquillité publique - Règles concernant le bruit de voisinage

Chacun peut être confronté au tapage d'un voisin indélicat sans être sûr de son bon droit. Pourtant la législation prévoit des règles claires dans ce domaine.

Ces règles sont tirées du droit en vigueur à Genève; si nécessaire, le bailleur est libre d'établir des clauses supplémentaires, voire des horaires nocturnes plus restrictifs.

- **Bruits excessifs**

Conformément à la loi, les **bruits excessifs** (c'est-à-dire dépassant les usages généralement admis) **sont interdits à toute heure** dans l'immeuble.

Il est notamment interdit de faire un usage abusif d'instruments de musique ou d'appareils servant à la reproduction des sons, de jour comme de nuit.

De plus, tout détenteur d'un chien doit prendre les précautions nécessaires pour que son animal ne trouble pas la tranquillité de l'immeuble par ses aboiements ou ses hurlements.



- **Bruits nocturnes ou en dehors des jours ouvrables**

De nuit, chacun doit s'abstenir de provoquer des bruits pouvant troubler le repos des habitants.

Les cris, vociférations, appels, sonneries et claquements de portes notamment, ainsi que tous les bruits pouvant être évités (travaux de bricolage, ménage, etc.) sont interdits entre **21h et 7h**. Ces restrictions s'appliquent également aux **dimanches et aux jours fériés**.



Le club des Bellevistes organise avec et pour vous un **VIDE GRENIER, dimanche 16 septembre 2007** de 10h00 à 14h00 heures sous le préau couvert de l'école de Bellevue.

Le club des Bellevistes vous propose de participer le **12 ou 13 octobre prochain** à une soirée **MYSTÈRES ET MEURTRE « Retour de la monarchie en Bellevuskie »** dès 19 heures. Venez partager cette soirée pleine de surprises et de rebondissements, animée par une équipe de comédiens avec des énigmes à résoudre et un meurtre à élucider, tout en partageant un bon repas. Frs 60.- par personne/ boisson non-comprise, Apéritif offert par le Club des Bellevistes. Spectacle réservé aux adultes uniquement.

Pour les inscriptions, des flyers sont à votre disposition à la réception de la mairie ou inscription par e-mail : mdfrick@bluewin.ch



TPG - Nouveautés dès le 27 août 2007 – ligne 53

Le nouveau terminus de Machéry permet, aujourd'hui, d'assurer une connexion avec les lignes V (Gare Cornavin - C.S. La Bécassière) ou Z (Gare Cornavin - Bossy) selon les heures.

Pour faciliter les déplacements de bon nombre d'habitants de la Rive droite en offrant une liaison plus rapide pour ceux qui désirent se rendre dans le secteur de l'Aéroport, Meyrin et de Balexert, ceci sans devoir descendre jusqu'en ville pour chercher les lignes 5, 9 ou 10, nous vous informons qu'avec la collaboration des TPG, l'offre de la ligne 53 (Bouchet - Machéry) sera doublée aux heures de pointes (matin, midi et soir) et le samedi matin et après-midi par rapport à l'offre actuelle.

16^{ème} Marche de l'espoir - dimanche 14 octobre 2007 de 11h à 17h30

Terre des Hommes Suisse organise sa 16^{ème} Marche de l'espoir. Cette année encore, notre commune contribuera à cette action.

De 0 à 99 ans, tout le monde peut y participer. Le départ officiel sera donné à 11h, avec un lâcher de ballons, sur le **Quai du Mont-Blanc**. Il est également possible d'y participer plus tard dans la journée.

Tous les marcheurs recevront un souvenir et une collation. Animations pour enfants, musique, petite restauration.

Pour toutes informations et inscriptions, contactez le ☎ 022 737 36 27 ou consultez le site www.marchedelespoir.ch.

Inventaire 2006 des déchets du canton de Genève

Selon la statistique cantonale des déchets communaux, les autorités tiennent vivement à vous féliciter. En effet, la remarquable diminution du tonnage des ordures ménagères incinérées conjuguée avec l'augmentation des quantités de déchets triés séparément a permis au taux de recyclage des déchets ménagers de gagner près de deux points depuis 2005 pour atteindre 39% en 2006. Cette réjouissante évolution est notamment le fruit de vos efforts pour lesquels nous vous remercions sincèrement une fois de plus.

Concernant la commune de Bellevue, il a été relevé 958 tonnes de déchets urbains en 2006, ce qui correspond à 331,17 kg par habitant.

Si vous désirez plus de détails, nous vous invitons à visiter le site du service cantonal de gestion des déchets à l'adresse suivante : <http://www.geneve.ch/dechets> en cliquant sur « Actualité » dans le menu gauche de la page d'accueil.

Nous encourageons la population au tri des déchets.



Levée des objets encombrants

Nous informons les habitants de la commune que la levée des objets encombrants est prévue pour le **jeudi 11 octobre 2007**.

Présentation du projet intercommunal (Genthod, Collex-Bossy, Pregny-Chambésy, Bellevue) de réaménagement du Stade Marc-Burdet (F.C. Collex-Bossy)

Nous vous informons qu'un projet de réaménagement du Stade Marc-Burdet sera présenté à la population en présence de Monsieur Ghelfi, architecte, le lundi 1^{er} octobre 2007, à 20h45 au centre communal de Collex-Bossy.



AGENDA 2007 DE LA COMMUNE

vendredi 14 septembre	: soirée 10 ^{ème} anniversaire « restaurant scolaire »
dimanche 16 septembre	: vide- grenier du Club des Bellevistes, 10h00-14h00
lundi 17 septembre	: laine feutrée 19h30-22h30, local des sociétés, Association des Artisans de la rive droite
mardi 18 septembre	: séance du Conseil Municipal
le 24,25, 26,27,28 septembre	: expo 16h30-19h00, salle colovracum, Artisans
dimanche 30 septembre	: expo 10h00-17h00, salle colovracum, Artisans
le 5 et 6 octobre	: troc – salle communale + foyer, Association des parents d'élèves
le 12 et 13 octobre	: mystères et meurtre 19h00-20h00, salle communale + foyer, Club des Bellevistes
le 17 et 18 octobre	: bricolage (peinture + fleurs) 14h00-16h00, local des sociétés, Artisans
lundi 29 octobre	: cartes de vœux 20h00-22h00, local des sociétés, Artisans
lundi 5 novembre	: cartes de vœux 20h00-22h00, local des sociétés, Artisans

Prochains congés

Vacances d'automne : du lundi 22 octobre au vendredi 26 octobre 2007, la rentrée scolaire est fixée au lundi 29 octobre 2007.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER NOTRE SITE INTERNET À L'ADRESSE SUIVANTE



<http://www.mairiebellevue.ch>

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF DE BELLEVUE

INFORMATION AUX HABITANTS

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous désirez recevoir le compte rendu administratif et financier de la Commune de Bellevue ?

Nous vous proposons de nous faire part de votre souhait à recevoir ce document en nous retournant le coupon-réponse ci-dessous ou de le commander par internet à l'adresse suivante : info@mairie-bellevue.ch avant le 31 octobre 2007.

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Le Maire

✂

Compte rendu 2006

Nom :

Adresse :

Désire recevoir le Compte rendu 2006 : ☐ oui